

# Méfiez-vous des fraudes par carte-cadeau.

Sachez que, si on vous demande d'acheter des cartes-cadeaux pour payer une amende ou acquitter vos impôts, il s'agit d'une fraude. Il n'est pas possible d'utiliser des cartes-cadeaux pour effectuer des paiements auprès d'une agence gouvernementale.

Ne donnez jamais le numéro ou le NIP d'une carte à un inconnu.

Si vous pensez être victime de fraude, communiquez avec le **Centre antifraude du Canada** en ligne ou composez, sans frais, le **1 888 495-8501**.



**CCCD** CONSEIL CANADIEN  
DU COMMERCE  
DE DÉTAIL